

SPORTING UNION AGENAIS TENNIS DE TABLE

Médaille d'Honneur de la Ville d'Agen 8 Avril 2011

Salle du Skating, Louis Salane, 2 rue Baudin 47000 Agen tél 05 53 66 84 60 E.mail suatt@wanadoo.fr

N° d'agrément DDJS 47 98 001 475, SIRET N° 443 087 523 00017 APE ou NAF : 9312 Z www.suatennisdetable.fr

Sporting Union Agenais Tennis de Table REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 :

Tout adhérent doit avoir rempli le bulletin d'adhésion du club, délivré après le versement de la cotisation annuelle et être en possession d'un certificat médical.

Article 2 :

Chacun est responsable du matériel collectif de la salle et devra réparer les dommages qu'il aura causés.

Article 3 :

Tenue

Pour accéder aux aires de jeu les chaussures spécifiques sont obligatoires.

- chacun doit avoir une tenue de sport lors des entraînements
- le maillot du club est obligatoire lors des compétitions

Article 4 :

La salle

Chacun doit veiller à la propreté et au bon ordre de la salle du vestiaire

Article 5 :

Le club décline toute responsabilité concernant la pratique du tennis de table par toute personne ne possédant sa une licence FFTT

Adresse courrier : Sporting Union Agenais Tennis de Table c/o Michel Sanz 48 Impasse Morère 47000 Agen

Tél 06 07 25 59 69

E.mail michel.sanz@wanadoo.fr

SPORTING UNION AGENAIS TENNIS DE TABLE

Médaille d'Honneur de la Ville d'Agen 8 Avril 2011

Salle du Skating, Louis Salane, 2 rue Baudin 47000 Agen tél 05 53 66 84 60 E.mail suatt@wanadoo.fr

N° d'agrément DDJS 47 98 001 475, SIRET N° 443 087 523 00017 APE ou NAF : 9312 Z www.suatennisdetable.fr

Article 6 :

Entraînements :

Informations importantes aux parents :

La personne qui amène l'enfant licencié à la salle devra s'assurer de la présence de l'animateur et le remettre à celui-ci.

En cas d'absence de l'animateur 20 minutes après l'horaire prévu, l'activité est annulée.

A l'issue de l'entraînement, le club décline toute responsabilité pour tout problème pouvant survenir en dehors de la salle.

Articles 7 : Les personnes habilitées à renseigner sont :

- organisation générale : Jean TEDO
- entraînement : Miguel VICENS
- remboursement divers frais : Yves MAHIEU, Michel SANZ et Jean TEDO

Article 8 : Les membres sont tenus de se conformer aux règles de sécurité affichées dans la salle.

Article 9 : Le présent règlement pourra être modifié par la majorité des membres du Bureau.

Agen, le 18 mars 2000



Michel Sanz

Président du SUA Tennis de Table

Adresse courrier : Sporting Union Agenais Tennis de Table c/o Michel Sanz 48 Impasse Morère 47000 Agen

Tél 06 07 25 59 69

E.mail michel.sanz@wanadoo.fr